

RÔLE DE LA FEMME DANS L'ÉCONOMIE POPULAIRE POUR LA SURVIE DES MÉNAGES À KANANGA

Introduction et méthodologie de la recherche

**Albert BALOWE
MUANZA,**
Professeur Associé
à l'Université
Pédagogique de
Kananga (UPKAN).
balowealbert6@
gmail.com

La plupart des ménages de la ville de Kananga ont un revenu annuel largement faible, 400\$ par habitant. Il en découle qu'ils vivent dans le contexte de précarité et sous le seuil de la pauvreté, avec moins d'un dollar par jour par personne. Cette réalité est éloquentement démontrée dans le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté¹. En fait, la faiblesse du pouvoir d'achat de la population explique le faible accès à une nourriture équilibrée, à un logement décent, aux services sociaux de base, etc. Pour vivre, ces ménages ont tendance à pratiquer une économie informelle qui, en somme, est une réponse à l'absence de l'emploi. Comme le signale le dernier sondage de l'ONU de 2021, près de 80% des jeunes de la RD Congo sont sans travail.

Ce propos est corroboré par Tom De Herdt et Stefaan Marysse qui soulignent que l'immense majorité de la population de la RD Congo potentiellement active n'a tout simplement pas d'emploi formel et qu'elle doit, par conséquent, chercher ailleurs les moyens de sa survie. En 1990, en effet, 5% seulement de cette population possédait encore un emploi formel². Depuis lors, cette situation n'a fait qu'empirer.

Ainsi, dans la recherche de la satisfaction des besoins fondamentaux, ces ménages s'adonnent aux diverses activités ambiguës qui s'apparentent à l'économie informelle, par opposition à une économie formelle, mais qui sont aussi classifiées dans l'économie invisible que d'aucuns qualifient d'économie non officielle, populaire, solidaire, sociale, souterraine, de la débrouille, clandestine, de survie, etc. Ces termes ne signifient pas absolument la même chose, et leur liste n'est pas exhaustive. Quelle qu'en

1 DSCR, 2006 et 2011.

2 Tom DE HERDT et Stefaan MARYSE, *L'économie informelle au Zaïre. (Sur) vie et pauvreté dans la période de transition*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 58.

soit la dénomination, les pratiques y exprimées sont une manifestation de la résilience, de la créativité et de la combativité des gens qui font face aux rudes conditions existentielles de leur époque. Elles expriment également l'expression d'une crise de l'État qui ne remplit plus ses fonctions minimales : ordre public, justice, création d'argent, santé, éducation, travaux publics, etc.³

La crise de l'État a inexorablement débouché sur une crise économique. Celle-ci a activé « l'article 15 »⁴, amplement répandu dans l'argot des citoyens congolais. Les remarquables études de Gaspard Muheme Bagalwa, Tom De Herdt et Stefaan Marysse, Jean Philippe Peemans, Sylvie Ayimpam et Paulin Ntumba Ngandu⁵ constituent une contribution indéniable sur la complexité de la question de l'économie informelle dans les principales villes de la RD Congo.

Dans la ville de Kananga particulièrement, la féminisation de l'économie informelle est nettement observable. Les femmes s'adonnent aux menus métiers, apparemment improductifs, qui traduisent la forme la plus avancée de la débrouillardise. Cette dernière reproduit les règles et les pratiques qui échappent absolument à l'économie moderne. Comme le suggère Corine Deléchat et Leondro Medina⁶, le travail informel est associé aux inégalités femmes-hommes, surtout dans les pays à faible revenu où les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi dans le secteur informel, mais aussi, de figurer dans les catégories les plus précaires et les moins bien payées de ce dernier. Ndiaye Sambou abonde dans le même sens en parlant de l'économie populaire. Il fait remarquer qu'à côté des jeunes, les femmes constituent la couche la plus présente dans les activités de cette économie⁷.

C'est dans cette optique que la terminologie de l'économie populaire s'est imposée a priori à notre approche, pour caractériser les singularités de l'informalité dans la ville de Kananga. À ce propos, Jean Philippe Peemans rapporte qu'en RD Congo, le concept d'économie populaire s'est imposé

3 *Ibid.*, p. 16.

4 L'article 15 est un article imaginaire de la Constitution de la RDC qui dit : « Débrouille-toi pour vivre ! » Tous les Congolais le connaissent et s'y réfèrent au quotidien.

5 Il s'agit de :

– Tom DE HERDT et Stefaan MARYSSE, *L'économie informelle au Zaïre. (Sur) vie et pauvreté dans la période de transition*, Paris, L'Harmattan, 1996.

– Jean Philippe PEEMANS, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

– Gaspard MUHEME BAGALWA, *Le poids des économies non officielles*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 1998.

– Sylvie AYIMPAM, *Économie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014.

– Paulin NTUMBA NGANDU, *Économie informelle et ses enjeux en RD Congo*, Kananga, Éditions de l'ISP/Kananga, 2016.

6 Corine DELECHAT et Leondro MEDINA, « Qu'est-ce que l'économie informelle », in *Finances et Développement*, 2020, p. 54, en ligne sur <https://www.imf.org>, consulté le 11.11.2021.

7 NDIAYE SAMBOU, « Situation de l'économie populaire en contexte de précarité. L'expérience sénégalaise », in *Cahier de l'ARUC-ES*, (2008) n°3, p.20, en ligne sur <https://jaga.afrique.gouvernance.net>, consulté le 06/01/2022.

progressivement comme alternative au concept d'économie informelle. Il indique également que l'économie informelle et l'économie populaire sont indissociables dans le contexte de la majorité des ménages vulnérables⁸. De son côté, Louis Favreau⁹ constate qu'il existe encore beaucoup de confusion à propos des notions d'économie informelle, telle que l'a introduite le Bureau International du Travail (BIT) en 1972 et d'économie populaire, concepts définis par des organisations non gouvernementales (ONG) et des chercheurs d'Afrique et d'Amérique latine dans les années 1980. Favreau se fonde sur des paramètres de base qui expliquent ces notions, sachant qu'elles sont, chacune à sa manière, une affirmation politique traversée par des sensibilités sociales et culturelles relativement différentes selon les pays et les continents, au Nord comme au Sud, selon une approche historique.

En effet, il est possible de trouver aujourd'hui une littérature diversifiée et intense sur l'économie informelle ou économie populaire. Toutefois, ces notions ne cessent de capter l'attention de nombreux chercheurs dans une perspective interdisciplinaire, tant elles sont polysémiques. C'est pourquoi, il importe de comprendre les forces et les limites qui les sous-tendent, ainsi que les nouveaux problèmes qu'elles engendrent, surtout dans le cas où l'économie populaire embrigade les femmes.

Cependant, il ressort que la plupart des études qui ont analysé l'économie informelle en RD Congo relèvent de la science économique, la sociologie et l'anthropologie. Certes, c'est logique et justifiable. Toutefois, les sciences historiques apportent aussi une contribution significative à ce débat. Comme l'écrivait Fernand Braudel : « L'histoire est toujours placée devant des responsabilités redoutables, mais aussi exaltantes. Sans doute parce qu'elle n'a jamais cessé, dans son être et dans ses changements, de dépendre de conditions sociales concrètes »¹⁰.

En ce sens, l'histoire est fille de son temps. Dans la présente étude, l'histoire économique et sociale que nous abordons essaie de décomposer le temps révolu de l'économie informelle ; elle choisit entre ses réalités chronologiques, selon des préférences et exclusivités plus ou moins conscientes. Elle mise sur la longue durée. Ainsi, 60 ans sont amplement suffisants pour déceler les grandes tendances de l'économie populaire dans la ville de Kananga.

La logique de la méthode historique nous a permis de scruter particulièrement le rôle de la femme dans l'économie populaire à Kananga en trois périodes distinctes de 20 ans chacune, à l'aide des techniques

8 Jean Philippe PEEMANS, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 117.

9 Louis FRAVREAU, « Économie informelle, économie populaire et économie sociale et solidaire : une mise en perspective Nord-Sud », in *Haïti Perspectives*, III (2014) n°3, p. 31, en ligne sur <https://www.fondsolidariesud.org.com>, consulté le 11/11/2021.

10 Fernand BRAUDEL, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 15.

documentaires et socio-anthropologiques. Ces dernières nous ont permis de circonscrire la question relative à la culture de l'économie populaire, de mener une enquête et d'observer directement sur le terrain la façon dont certaines femmes de Kananga exercent les petits métiers à la limite de la survie, par exemple, revendant simplement de l'eau par bassin pour tenir leurs ménages. La question fondamentale que pose cette étude est celle de savoir pourquoi et comment les femmes recourent-elles à l'économie populaire pour survivre dans les ménages à Kananga. L'hypothèse du départ est que l'économie populaire serait à la fois un vecteur et un facteur de lutte contre la pauvreté et une pratique qui aurait tendance à se féminiser.

1. Économie informelle ou économie populaire : Approche conceptuelle

L'économie informelle est une notion polysémique qui a émergé dans la littérature contemporaine à l'aube des années 1970. En 1972, le BIT opérationnalise l'économie informelle comme étant l'ensemble des activités productives de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Ce secteur est caractérisé par des unités économiques de petite taille, de bas niveau d'organisation, d'usage naissant du capital et de la technologie¹¹.

Pour sa part, Keith Hart¹² définit l'économie informelle comme étant une source d'emploi distincte à la fois de l'économie formelle du gouvernement et du capitalisme organisé. Selon les recommandations internationales, l'économie informelle est l'ensemble des entreprises individuelles non agricoles et non enregistrées, qui produisent des biens et services pour le marché. L'emploi informel est, quant à lui, défini comme l'emploi sans protection¹³.

Cette conception émanant de la perception de l'économie informelle telle que prônée par le BIT se distancie formellement du postulat quelque peu équivoque soutenu ces dernières années par le FMI selon lequel, l'économie informelle est l'ensemble des activités qui ont une valeur marchande et qui contribueraient aux recettes fiscales et au PIB en étant déclarées. Dans cette optique, certains individus et certaines entreprises restent en dehors de l'économie formelle afin d'échapper à la fiscalité, aux cotisations sociales ou aux obligations de conformité liées aux normes et aux licences¹⁴.

11 BIT cité par Jean-Pierre CLING et al., *L'économie informelle dans les pays en développement*, Paris, AFD, 2012, p. 7, en ligne sur <https://www.afd.fr>, consulté le 11/11/2021.

12 Hart KEITH cité par Thomas CARTADO, « L'économie informelle vue par les anthropologues », in *La découverte. Regards croisés sur l'économie*, (2014) n°14, p. 201, en ligne sur <https://www.academia.edu/12591171>, consulté le 1/12/2021.

13 Jean-Pierre CLING et al., *op. cit.*, p. 7.

14 Corine DELECHAT et Leondro MEDINA, *op.cit.*, p. 54.

Cette facette correspond à la vision répandue mais erronée voulant que l'économie informelle se résume à des « tricheurs » cherchant à éviter de payer des impôts. En réalité, les entreprises informelles sont celles qui n'entrent pas dans la base d'imposition et sont généralement de petite taille, avec une faible productivité et un accès limité aux financements.

En face de la mosaïque de tentatives de définitions controversées de ce concept, le consensus semble se situer autour de Paul Baïroch qui considère que l'économie informelle est une économie de survie, car il n'y a pas ou peu d'accumulation, une économie de la débrouille où les millions de gens s'organisent en marge de l'aide de l'État, une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux et enfin une économie où les moyens de financement sont faibles¹⁵.

Baïroch apporte des éclairages significatifs aux principales articulations de l'économie informelle dans le contexte de précarité. Il circonscrit la bivalence de sa conception considérant que les spécificités de l'économie informelle sont perceptibles dans la longue durée, selon les milieux et les contextes. Selon Jean-Pierre Cling, ce contexte se fonde sur trois approches essentielles à savoir : l'approche dualiste, l'approche structuraliste et l'approche légaliste. L'approche dualiste considère que l'économie informelle est une composante résiduelle du marché du travail qui n'entretient aucun lien avec l'économie formelle. L'approche structuraliste souligne plutôt les interdépendances entre les deux secteurs. Tandis que l'approche légaliste valorise le caractère échappatoire de l'économie informelle¹⁶.

Pour la ville de Kananga, par exemple, l'économie populaire domine dans les paradigmes permettant de comprendre les activités de survie qui soutiennent les ménages vivant en dessous du seuil de la pauvreté. Ces multiformes activités sont une réponse à l'incapacité du secteur moderne d'offrir de l'emploi à une population urbaine galopante et non maîtrisable. Favreau postule que dans l'économie informelle, il y a de tout. Il s'agit aussi bien d'activités comme celles du cireur de chaussures, du vendeur ambulant, du travailleur indépendant d'un petit atelier de réparation automobiles ou d'activités de prostitution ou de trafic de drogue. C'est pourquoi, la notion d'économie populaire tend à se substituer à celle d'économie informelle.

En réalité, l'économie populaire met en évidence des dimensions propres au contexte des pays d'Amérique latine et d'Afrique. Même s'il reste spécifique à chaque pays, avec autant de variantes, ce contexte présente quelques traits communs : précarité d'une bonne partie de la population souffrant de problèmes d'accessibilité aux services sociaux de base, atonie du secteur moderne, déficience des services publics, secteur public peu concurrentiel, résultats mitigés des stratégies de développement, extraversion de l'économie, dépendance extérieure, urbanisation sans

15 Paul BAIROCH cité par Louis FAVREAU, *op.cit.*, p. 31.

16 Jean-Pierre CLING et al., *op.cit.*, p.8.

développement, etc.¹⁷. Dans la même veine, Ela et Larouche remarquent que ces tendances consacrent l'économie populaire comme une dynamique qui, à côté de l'économie officielle soumise à la logique marchande, reste porteuse d'une autre économie déployée à l'intérieur des communautés de base par les acteurs sociaux cherchant à améliorer leurs conditions de vie à travers une multitude d'activités économiques¹⁸.

Dans un tel cadre, renchérit Favreau¹⁹, l'économie populaire ne saurait être réduite ni à une innovation contemporaine, ni à une simple survivance des pratiques traditionnelles, ni à un secteur de l'économie ou à une forme déformante ou transitoire de l'économie formelle comme l'est le secteur informel, ni à une simple réponse à la crise, encore moins à une étape vers l'économie sociale. L'économie populaire constitue un mode de production économique qui s'inscrit dans le tissu productif de la société traditionnelle africaine et qui a été redécouvert à la faveur de multiples phénomènes liés au mal développement et à la mal gouvernance. Postulant une autre économie, elle se révèle être un des lieux de reconstruction de la modernité africaine, questionnant le caractère extraverti, et souvent inadapté, des logiques et pratiques des institutions publiques, des élites locales et des bailleurs de fonds et appelle, pour assurer son institutionnalisation, une reconfiguration des modalités de production et de distribution de richesses²⁰.

Ainsi, voulant répondre à la question de savoir comment, dans un contexte de crise économique et sociale durable, les citoyens réinventent-ils les moyens de leur survie, Sylvie Ayimpam estime que l'expression « économie populaire » est appropriée pour comprendre ce que font les citoyens ordinaires pour continuer tout simplement à vivre. L'auteure révèle l'ingéniosité des solutions que les citoyens inventent pour capter un revenu dans un contexte singulier de déliquescence institutionnelle et d'anomie²¹.

2. Piège de l'économie populaire féminine (1960-1980)

L'économie populaire est pratiquée dans la société africaine depuis des lustres. Elle se réduisait généralement aux petits métiers auxquels les hommes et les femmes s'adonnaient, dans le cadre familial, pour faire face aux aléas de l'existence.

À Kananga, cependant, la présentation des facteurs qui sous-tendent l'économie populaire dominée par la femme passe par un aperçu général de la condition de cette dernière dans la société africaine prise dans sa globalité. Dans la société précapitaliste, l'éducation de la jeune fille était

17 NDIAYE SAMBOU, *art. cit.*, p. 13.

18 Ela et Larouche cité par NDIAYE SAMBOU, *art. cit.*, p. 13.

19 Louis Favreau cité par SAMBOU NDIAYE, *art. cit.*, p. 14.

20 *Ibid.*

21 Sylvie AYIMPAM, *Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Karthala, 2014, en ligne sur <https://www.researchgate.net>, consulté le 11/11/2021.

orientée vers son statut de femme mariée sous l'autorité de l'homme. Les tâches des travaux agricoles étaient réparties de façon à assurer la subsistance de la famille et surtout à ne pas énerver l'équilibre conjugal.

L'avènement de la colonisation a nettement contribué aux profondes mutations sociétales. La mercantilisation et la monétarisation des rapports sociaux sous l'effet de l'implantation progressive du mode de production capitaliste, ont eu des effets particulièrement perturbants sur les économies dépendantes de la périphérie²². Le travail salarié, largement concentré en ville, devint un référentiel essentiel du passage à une vie aisée.

En fait, le développement des villes et de ses industries a offert à l'Africain de nouvelles gammes d'activités, et par conséquent, une nouvelle perspective de survie qui exige de lui une haute formation. L'accroissement du coût de la vie a fait que l'homme ne peut, seul, par son revenu, subvenir à la survie de la famille. La femme doit, dans cette nouvelle condition de vie, apporter son concours. Pour ce faire, elle doit être instruite et éduquée²³.

Or, pour de nombreux parents, la scolarisation de la fille était incompatible avec les prédispositions coutumières de la femme qui la prédestinaient au mariage. Les études avaient comme revers d'amenuiser les chances de mariage de la femme, la rendaient orgueilleuse, insoumise au mari, la détachant en plus des travaux domestiques et des champs.

Ainsi, au début de l'ère de l'indépendance, la femme citadine resta longtemps marginalisée par rapport à l'emploi et au travail salarié et formel, car elle attendait tout de son conjoint. Le Congo ayant sombré dans le chaos quelques mois après l'indépendance, les conditions de travail se dégradèrent considérablement. Le salaire du mari s'effritait, le ménage n'arrivait plus à nouer les deux bouts du mois ou à satisfaire aux besoins essentiels notamment : la nourriture, le logement, les soins médicaux et la scolarisation des enfants, etc. La femme se trouva prise au piège. Elle n'est pas du tout éligible au travail bureaucratique que propose la ville. En revanche, elle n'avait plus la possibilité de s'adonner aux activités agricoles, de pêche, de cueillette et de ramassage qui constituaient les principales activités en milieu rural.

Comme Tom De Hert et Stefaan Marysse le décrivent si brillamment pour la ville de Kinshasa, à partir de ce moment, de nombreuses femmes entreprennent des activités de survie, par nécessité économique ou pour améliorer la situation matérielle de la famille. Ces activités sont informelles, car ces femmes n'apparaissent pas dans les statistiques officielles comme commerçantes, elles restent plutôt enregistrées comme des ménagères à charge de leurs maris²⁴.

22 OBOTELA RASHIDI, « Femmes zaïroises de Kisangani : combats pour la survie de Benoît Verhaegen », in *Zaïre-Afrique*, (1991) n°258, p. 441.

23 BAYOMBO MBOLKOLIABWE et NDAMBO NADONYIM, « Place de la coéducation des sexes dans le développement des pays africains en mutation », in *Annales de l'ISP-Kananga*, I(1983) n°2, p. 125.

24 Tom DE HERT et Stefaan MARYSSE, *op. cit.*, p. 86.

Elles travaillent surtout dans le secteur de l'alimentation. On les voit le long des avenues, devant leurs parcelles, dans des marchés de fortune implantés dans des quartiers, aux grands marchés, à la sortie des écoles, des usines, des magasins et des bureaux vendant des beignets, des cacahuètes, des bananes et divers autres fruits. Certaines femmes travaillent comme colporteuses et vont vendre aux autres femmes des quartiers résidentiels du pain et des légumes. D'autres tiennent déjà de petits restaurants dans lesquels le menu principal est la recette à base de haricot et de riz. Selon Cartado, il s'agit d'une économie de culture de la rue ou économie de la rue, affirmant par là son ancrage ethnographique, puisque c'est souvent à l'échelle de la rue que les interactions caractéristiques de cette économie ont lieu²⁵.

Cette économie essentiellement basée sur le petit commerce est, non seulement de faible rentabilité, mais aussi elle traduit fondamentalement les caractéristiques de la pauvreté. De plus, ces activités informelles de la première ère sont souvent temporaires ou saisonnières, exercées au petit bonheur et au gré des circonstances. Elles sont préfinancées par la ponction intermittente sur la rémunération des maris. La principale caractéristique de cette économie est sa disparition et sa réapparition imminentes en fonction du capital investi et des besoins du ménage. Dans ce contexte, il est difficile de faire face aux imprévus. Le cas de maladie, par exemple, paralyse complètement la poursuite de l'activité, car les ressources s'avèrent souvent insuffisantes pour résoudre le problème qui se pose.

À Kananga, la plupart de ces femmes qui s'engagent dans ces activités proviennent des quartiers périphériques de la Nganza, Lukonga et Katoka où on assiste à l'afflux des migrants attirés par les conditions de vie relativement meilleures en ville, comparativement aux rudes travaux agricoles en milieux ruraux. Ces activités entreprises généralement par des femmes analphabètes sont bloquées, étant exercées dans l'ignorance totale des règles entrepreneuriales. Auquel cas, leur prospérité est rarissime. En plus, le blocage est également exacerbé par l'emprise des règles coutumières qui déterminent la place de la femme au foyer, l'absence des institutions de micro-finance et la faiblesse de l'encadrement de l'État.

Par ailleurs, l'après indépendance a été aussi marqué par le relâchement notable du contrôle des mouvements des populations. Ce relâchement occasionna l'implosion démographique consécutive à l'afflux des immigrants sous qualifiés. Ce qui ne tarda pas de créer des problèmes insolubles de manque d'emplois dans une ville à faible industrialisation. Les hommes à la recherche de petits boulots étaient employés comme huissier, cuisinier, maçon ou aide maçon, sentinelle, jardinier, vendeur, etc. En réalité, il s'agissait des hommes à tout faire que l'on retrouvait aussi bien dans les ateliers artisanaux et bricolages de tout genre que dans des moulins et boulangeries, etc.

25 Thomas CARTADO, *op. cit.*, p. 205.

Notons que dans ces types d'emplois, les séquelles de l'héritage colonial persistaient. La rémunération était, non seulement discriminatoire, mais aussi, aléatoire et arbitraire. Elle ne tenait compte d'aucun paramètre de la législation et de la politique de rémunération minimum légale. En 1971, le salaire d'un huissier de la fonction publique, par exemple, ne dépassait guère 31\$US. Parallèlement, la dépréciation du zaïre-monnaie était chaotique. Elle entraîna la dégradation graduelle du pouvoir d'achat de la population, d'autant plus que le salaire perdait sa valeur chaque mois, à la fois à cause de l'inflation et à cause de la flambée des prix sur le marché. Le taux d'échange réel qui était de 1 zaïre pour 2\$US au 1er janvier 1971, passa à 1 zaïre pour 0,34\$US au 22 février 1980²⁶. À la fin de décembre 1980, on assiste à la montée en puissance de la pauvreté et de la misère urbaines, avec comme incidence indubitable, l'accroissement considérable des femmes débrouillardes, en proie à la précarité. Ces femmes sont obligées de venir à la rescousse des maris dont les revenus s'effritaient du jour au lendemain.

On comprend que la faible qualification, la précarité des emplois, la médiocrité des conditions de travail et des revenus, l'atomisation des unités de production et le manque d'articulation avec l'économie formelle sont les principales caractéristiques du secteur informel dans les pays en développement²⁷.

Voilà expliqué brièvement comment les femmes envahirent l'économie populaire ou l'économie de la débrouillardise à Kananga. Ainsi, se généralisa l'économie populaire féminine au courant des décennies 1980-2000. Le point culminant de cette économie se situe durant la première moitié des années 1990.

3. Expansion et spécialisation de l'économie populaire féminine (1980-2000)

Le courant des années 1980 est une période charnière dans la compréhension de l'économie informelle dans le monde. En effet, dès les années 1980, surgissent d'autres notions comme celles d'économie solidaire, populaire, sociale, etc. qui supplantent de facto celle de l'économie informelle, surtout dans les villes sans industrialisation de l'Afrique noire. Selon Cartado, ces économies n'ont en commun de définir leurs pratiques autrement que par l'absence de forme juridique ou administrative, précisant que la notion d'économie populaire, par exemple, se réfère aux petits métiers du secteur informel, en accentuant leurs aspects convivial et familial²⁸.

26 Marcel NGANDU MUTOMBO, « Femmes Lulua du Kasai et leurs traditions de la crise des années 1990 à nos jours : confessions, témoignages et expériences des femmes Lulua sur la vie conjugale à Lubumbashi », in NDAYWEL à NZIEM, I., et MUDIMBE-MBOYI, E., *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009, p. 542.

27 Jean-Pierre CLING et al., *op. cit.*, pp. 9-10.

28 Thomas CARTADO, *op. cit.*, pp.203-205.

On remarque le renforcement du rôle des femmes et des enfants dans cette économie au détriment des hommes. Cette propension de la forte représentation des femmes dans les emplois non-salariés est corroborée dans le programme de développement local des 145 Territoires de 2021, en RD Congo, où Les emplois féminins sont principalement concentrés dans l'agriculture traditionnelle (70%) et dans le secteur informel (60%). En revanche, seulement 2,8% des femmes sont occupées dans le secteur formel, contre 97,2% pour les hommes.

Jacqueline Oble-Lohoues²⁹, explique que lorsque le revenu familial est trop faible, les femmes peuvent travailler tout en s'occupant des enfants. Ce que l'économie moderne ne leur permet pas habituellement. Cette hypothèse est confirmée par une enquête menée par ALFA (Action Locale des Femmes pour l'Autopromotion) dans la commune de Ndesha à Kananga en 2009, démontrant que 81% de ménages relevant d'un échantillon de 144 ménages, étaient nourris par les femmes.

Comme on peut l'imaginer, à Kananga, l'accroissement du nombre de femmes exerçant de petits métiers est notable. En parallèle, on assiste à la diversification desdits métiers à la suite de la crise profonde qui frappait de plein fouet la RD Congo. Crise consécutive, sur le plan international, aux chocs pétroliers de 1973 et 1979 et à l'échec de la politique d'ajustement structurel de 1980 à 1990. Bien plus, sur le plan national, notons les mesures mal encadrées de zaïrianisation de 1973, radicalisation en 1975 et rétrocession en 1976, les pillages orchestrés par le régime de Mobutu en 1991 et 1993, les guerres de libération en 1997 et d'agression de 1998 à 2003. On peut noter également, sur le plan local, le refoulement des Kasaiens du Katanga (1992-1994) et ceux d'Angola (2003-2004), etc.

La conjonction de tous ces facteurs a déterminé la descente aux enfers de l'économie de la ville de Kananga dont tous les indicateurs, en termes de création d'emplois et de leur pérennisation, étaient au rouge. C'est surtout les pillages de 1991 et 1993 qui mirent complètement à genoux l'économie de la ville de Kananga. Les statistiques sont malheureusement indisponibles. Mais ce phénomène prit une ampleur indescriptible dans la plupart des villes de la RD Congo³⁰. Pendant cette période, la plupart des employés furent réduits au chômage et au sous-emploi. La femme urbaine continua à s'occuper de son foyer en même temps qu'elle devint très active dans l'exercice du petit commerce et la pratique des technologies appropriées³¹.

À Kananga, on assiste à l'émergence d'une certaine spécialisation de petits métiers à la limite de la survie, dont la présence de la femme est

29 Jacqueline OBLE-LOHOUES cité par Geneviève MARCHAND, *L'économie informelle au Sénégal. Logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-Louis*, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université Laval/Québec, 2005, p. 21.

30 Jean Philippe PEEMANS, *op. cit.*, p. 84.

31 MUSITU LUFUNGALA, « La femme congolaise : pilier de l'économie informelle en milieu urbain », 2006, p. 8, en ligne sur www.observation.info/wp-content/uploads/2014/10, consulté le 1/12/2021.

prépondérante. Elle est dans le petit commerce : vendeuse de farine de maïs ou manioc, poissons, légumes, eau, cacahuètes, cartes de recharge de téléphone, etc. Elle est employée comme femme de ménage, servante dans les bars, tresseuse dans les salons de coiffure, couturière, vendeuse dans des boutiques, etc. On la retrouve dans la production fabricant le savon artisanal (*bijobé*), cassant les pierres, extrayant du sable fin dans des rivières, etc. On la voit dans les services s'affairant dans le toilettage du maïs, manioc, riz, café, avant leur mouture, ou encore des fretins pour les débarrasser des éléments impropres à la consommation humaine, etc. Cette liste n'est pas exhaustive.

Cependant, il importe de noter que ces femmes sous qualifiées et illettrées vendent ou utilisent, selon les cas, leurs forces de travail recourant souvent aux ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins vitaux de base, tant matériels qu'immatériels. Dans ce contexte, l'économie populaire, au lieu d'être une armée de réserve de l'économie formelle, devient plutôt un secteur de refuge où les femmes extrêmement pauvres résistent à la mendicité. C'est l'objet du dernier point abordé dans cette étude.

Il convient de souligner le phénomène assez remarquable qui surgit au cours des années 1980, surtout dans le domaine du petit commerce, et qui prend de l'ampleur à la deuxième moitié de la décennie 1990, au point de se décupler. Il s'agit du non recours nécessairement par les femmes aux salaires de leurs maris pour monter une activité de survie. Les emplois ayant connu une graduelle suppression, on a assisté soit à l'amenuisement des salaires, soit à leur disparition. Toutefois, la tendance antérieure de la présence accrue des femmes dans l'économie se renforça considérablement.

On voit naître des organisations à base exclusivement féminine, regroupant les femmes selon leur âge et leur génération, ayant pour objectif de raffermir les liens de sécurité, d'entraide et de convivialité entre leurs membres³². Ces organisations appelées « *Tshinkindimba* », « *Tshisangilu* », « *Tontine* », pullulent partout, offrant aussi aux femmes un espace de loisir et de consolation lors des événements tels que la naissance d'un bébé, le mariage, le baptême, le décès, etc. Elles tentent aussi de faire la promotion de la femme en transformant ces cercles d'amitié féminine en espaces d'éveil et d'émancipation de la femme, avant de se positionner dans la facilitation de l'accès à certaines ressources, notamment le financement et la formation³³. C'est dans ces organisations que les femmes apprennent, par exemple, qu'elles ne doivent pas demeurer dans la léthargie, qu'elles doivent travailler, quel que soit le type de travail pour sauver le ménage.

À Kananga, comme partout dans d'autres villes de l'Afrique noire, les groupes de formation féminine marquent la formalisation des structures féminines, se positionnant dans les activités d'allègement des travaux

³² NDIAYE SAMBOU, *art. cit.*, p. 20.

³³ *Ibid.*

domestiques et de microcrédit rotatif. Ces organisations jouent le rôle des institutions des crédits et de micro-finance, avec la seule particularité qu'ici, on n'exige ni de garantie ni de taux d'intérêt au remboursement. Les femmes se font mutuellement confiance dans le seul but de combattre la pauvreté qui sévit dans leurs foyers.

4. La féminisation de l'économie populaire : Cas de la vente d'eau par bassin (2000-2020)

L'économie populaire s'étant largement généralisée dans la ville de Kananga, certaines activités y sont restées exclusivement réservées à la femme. Parmi ces activités, il convient de citer particulièrement la vente d'eau par bassin. Cette dernière relève d'une spécificité intéressante dans la mesure où elle permet de circonscrire la dynamique de l'économie populaire, ses controverses et ses contradictions, ainsi que le contexte de son opérationnalisation et celui de sa mise en œuvre.

Cette activité voit le jour au début de la décennie 2000, à la suite de multiples difficultés auxquelles la Regideso faisait face pour assurer convenablement la desserte en eau à la population de la ville de Kananga. D'une part, le réseau de la Regideso a été largement saboté par les constructions anarchiques consécutives à l'implosion démographique. D'autre part, ses installations, devenues obsolètes, étaient incapables de fonctionner à plein régime, d'autant plus qu'elles étaient largement tributaires de l'énergie électrique produite par des centrales thermiques, dépendantes, elles aussi, des combustibles onéreux.

À partir de 2006, la Regideso se résolut ainsi de changer son système de distribution d'eau. Dans certaines communes, la distribution fut carrément arrêtée (Nganza, Lukonga, Katoka), rendant l'approvisionnement en eau un véritable casse-tête. Dans d'autres, on sélectionna les clients potentiellement solvables à desservir ou on implanta les bornes fontaines sur la conduite mère du château d'eau (Kananga) ou encore, on implanta des points de vente d'eau directement dépendant, soit du château d'eau, soit des camions citernes (Ndesha, Lukonga) pour minimiser les charges d'exploitation de l'usine et desservir la population en eau.

Pour la Regideso, ce système a eu l'avantage de supprimer le recours à la desserte en eau à crédit, en vendant au comptant l'eau aux consommateurs. Il eut malheureusement des effets négatifs sur les pratiques de vente et de consommation d'eau dans la mesure où, les femmes de ménage appelées « bonnes », qui au départ, ne commercialisaient pas l'eau pour approvisionner les différents ménages qui les employaient, devinrent réfractaires en exigeant de l'argent supplémentaire pour le travail de portage d'eau. Beaucoup de contrats des femmes de ménage furent résiliés, car les

contractants n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur l'argent à suppléer. Ces femmes préférèrent vendre l'eau à la sauvette, en se spécialisant dans cette activité, espérant gagner un peu plus d'argent. L'activité devint juteuse au point d'attirer beaucoup de femmes : célibataires, mariées et mères des enfants, divorcées et veuves qui venaient de partout, surtout des villages et des banlieues de la ville de Kananga.

Certes, on a convenu, dans le cadre de cette étude, que l'économie populaire est un variant de l'économie informelle. Elle est pratiquement le creuset de la débrouillardise qui crée la richesse dans des cas rarissimes. À titre illustratif, la pratique de vente d'eau par bassin par les femmes démontre que cette stratégie de survie est rétrograde, antiéconomique, antihygiénique et source de conflits. Cette pratique a fait reculer la ville de plusieurs siècles en arrière.

Elle est rétrograde, car elle renvoie à la pratique du portage de l'eau sur la tête, sur une distance relativement considérable. Ce qui est une véritable corvée pour la femme ou tout au plus une forme d'esclavage déguisé. Curieusement, les femmes donnent le sentiment d'être épanouies dans ce métier. Les femmes rencontrées dans le cadre de l'enquête menée pour réaliser la présente étude témoignent qu'en recourant à ce travail, elles sont capables de trouver ne serait-ce qu'un repas par jour, qu'importe sa quantité ou sa qualité. Elles trouvent cette stratégie de survie à la hauteur de leurs capacités physiques, mentales et intellectuelles.

Sur un échantillon de 55 sujets disséminés sur toute l'étendue de la ville de Kananga, 80% des femmes sont illettrées ; elles n'ont guère dépassé le niveau du cycle primaire. Elles viennent de la campagne où elles étaient habituées aux travaux champêtres, exécutés dans des conditions pénibles, à l'aide des outils archaïques et rudimentaires. Elles trouvent donc que vendre de l'eau par bassin est une activité normale et relativement lucrative.

En outre, la plupart sont de la génération qui n'a pas eu l'occasion de voir l'eau couler au robinet dans des quartiers résidentiels de différentes communes. C'est ainsi qu'en 2013-2014, lorsque le gouvernement provincial essaya de régulariser la fourniture d'eau sur la ville de Kananga, en appuyant la Regideso en intrants, les femmes vendeuses d'eau se mobilisèrent pour faire obstruction à cette noble initiative. Elles rencontrèrent le gouverneur de la Province du Kasai Occidental pour suggérer que soit suspendue la fourniture d'eau au robinet, alléguant que cette dernière était de nature à les envoyer toutes au chômage. Cette incohérence n'est pas loin de ce qu'Axelle Kabou³⁴ qualifie de refus du développement par les Africains.

Ces femmes appelées *bena mayi* (femmes de l'eau) se répartissent en 2 catégories. Certaines d'entre elles vendent cette eau aux ménages qui en expriment le besoin par un contrat journalier verbal, hebdomadaire

34 Axelle KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

ou mensuel. L'important est de définir les termes du contrat et de s'entendre sur les modalités de paiement qui peut être en nature ou en espèce. En nature, la vendeuse d'eau reçoit, à la fin de la journée, une quantité de farine de maïs, de manioc, des habits usagers équivalent au prix du travail presté. Le bassin d'eau coûte 500 FC, tandis que le fût coûte 2500FC. Elles travaillent pour un bénéfice de 300FC par bassin, car elles achètent aussi cette eau à 200 FC à la source ou à la borne fontaine. La moyenne des bassins d'eau achetés et vendus varient entre 6 et 8 pour les plus vigoureuses, pendant la saison de pluie. Cette moyenne augmente sensiblement pendant la saison sèche où la demande est plus forte.

En revanche, d'autres femmes s'assemblent sur des sites identifiés où elles exposent leur eau comme une marchandise étalée, généralement le long de la rue ou au carrefour des grandes artères. Ces femmes sont visibles au croisement des avenues Guillaume Lubaya et de la Mission. Elles attendent patiemment des potentiels acheteurs.

Dans tous les cas, ces femmes vivent sous le seuil de la pauvreté, avec moins d'un dollar par jour. Cette éloquente illustration corrobore les enquêtes précédentes faites sur l'état des lieux de la pauvreté en RD Congo. Jusqu'en 2011, le profil de la pauvreté était alarmant, avec des disparités prononcées entre villes et campagnes. Le ménage vivait avec moins d'un dollar par personne par jour. En 2012, 77% de la population se trouvaient en situation d'extrême pauvreté, vivant avec moins de 1,9 dollar par jour. Selon les dernières prévisions de la Banque Mondiale, le taux d'extrême pauvreté serait d'environ 73% en 2018³⁵.

Par ailleurs, la vente de l'eau par bassin présente des inconvénients évidents. D'une part, l'eau étant un produit pondéreux, le travail de puisage de l'eau exige force et endurance. La paiseuse parcourt généralement de longues distances dans des sites escarpés pour puiser et livrer l'eau. Elle est exposée aux maladies et dépense l'argent gagné pour les soins, même si, elle recourt souvent à l'automédication. Elle tombe ainsi dans le piège de la pauvreté, selon l'explication de Banerjee et Duflo³⁶. Car, dans ces conditions, ce travail ne peut ni contribuer à la création de richesse, ni booster l'entrepreneuriat féminin à long terme

D'autre part, les maladies d'origine hydrique sont récurrentes dans la communauté. L'eau vendue par les paiseuses est rarement potable. Elle est puisée généralement n'importe où, dans la précipitation, sans respect des normes hygiéniques et sanitaires. Cette eau de mauvaise qualité est généralement puisée dans des raides pentes, dans des fûts non couverts et des sources d'eau non aménagées. Le comble est que les acheteurs n'ont pas l'occasion de la vérifier. C'est le gain d'argent qui compte pour ces braves

35 J. KIBALA KUMA, *Pauvreté et chômage en République Démocratique du Congo : état de lieux, analyses et perspectives*, 2020, p. 6, en ligne sur <https://hal.archives-ouvertes.fr>, consulté le 29/11/2021.

36 Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO, *Repenser la pauvreté*, Paris, Seuil, 2012, p. 80.

femmes. Enfin, la pénurie de l'eau potable étant réelle, la vente d'eau par bassin est une source des conflits entre puiseuses d'eau se disputant soit la clientèle, soit la première place à la source d'eau.

4.1. Le récit de vie de Mbuyi Tshibuabua

Avant de présenter le récit de Mbuyi Tshibuabua, il convient de circonscrire la notion de récit de vie pour sa bonne compréhension. Selon Bertaux³⁷, le récit de vie est une forme particulière d'entretien narratif au cours duquel un chercheur demande à une personne de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue. On peut aussi l'entendre comme une stratégie d'accès au réel, dans une perspective exploratoire, afin de mettre en évidence de nouveaux processus qui ne peuvent être résolus par d'autres techniques. Il correspond à une analyse d'un récit par un acteur sur des événements qu'il a vécus. Le discours est provoqué par le chercheur. L'auteur du récit de vie reste libre de la formulation des faits et des interprétations qu'il en donne. La subjectivité est donc inévitable, mais elle est connue, le chercheur la gère.

À présent, décryptons le récit de Mbuyi Tshibuabua :

Je m'appelle Mbuyi Tshibuabua. Je suis née en 1968, mariée et mère de 8 enfants. À cause du refoulement des Kasaiens du Katanga des années 1990, nous avons quitté Kolwezi où mon mari travaillait à la Gécamines pour habiter, depuis 1992, dans la commune de la Nganza où se trouvaient quelques membres de la famille de mon mari. Nous avons été accueillis ici à Kananga par le CCR (Comité de Coordination des Refoulés) qui nous a doté de bâches pour notre logement et a subvenu à certains de nos besoins durant les trois premiers mois de notre arrivée. Mon mari ayant perdu son emploi de Kolwezi, il n'y en a pas trouvé un autre ici à Kananga. La vie se compliquait pour la famille. Mon mari se mit à fabriquer des chaises d'osiers. La situation ne faisait qu'empirer. Une chaise ne coûte que 1500fc et la demande est faible, sinon inexistante. On souffrait énormément avec les enfants. On pouvait passer parfois deux à trois jours sans manger. J'ai résolu de puiser de l'eau pour les familles aisées de la ville. Je fais ce travail depuis 1994. Je n'avais ni récipient pour puiser de l'eau ni un bassin pour commencer le travail. C'est l'une de mes clientes qui m'a offert mon premier bassin. Aujourd'hui, si mon bassin s'abîme, je peux acheter un autre en mettant de côté 500 FC par jour et en le payant par tranche au magasin à 12000 FC.

37 Daniel BERTAUX cité par Anne JOYEAU, « Les récits de vie en Gestion des Ressources Humaines : Principes ; portée ; limites », in *Management et avenir*, IV (2010) n°34, pp.14-39, en ligne sur <http://www.coin.inf>, consulté le 27/04/2021.

C'est un travail harassant. Je souffre beaucoup et me tords de douleur chaque nuit. Je prends quelques anti-inflammatoires comme le paracétamol, etc., pour calmer les douleurs et le matin, je reprends mon travail. Si je m'absente, c'est-à-dire que ce jour-là mes enfants ne mangent pas. J'apprête le repas unique entre 19 heures et 20 heures. D'ailleurs, cette nourriture est toujours insuffisante en quantité et en qualité. Je vends le bassin d'eau à 400 ou 500 FC, selon la distance parcourue pour livrer l'eau. Je verse 100 FC au tenancier de la source. Pendant la saison sèche, si je réussis à faire dix tours, je peux gagner 3000 FC par jour. Avec cet argent, il m'est impossible de penser ni aux études des enfants ni à l'habillement. Quelques habits pour moi et pour mes enfants me sont offerts par certaines de mes clientes généreuses. Parfois, pour résoudre un problème urgent, on doit se priver la nourriture pendant deux ou trois jours. Parfois, on recourt à une petite ristourne avec mes congénères. Je suis désespérée. Si je trouve un autre travail, je peux bien le faire. Mais je n'ai pas étudié. Je n'ai pas terminé le cycle primaire³⁸.

4.2. La compréhension du récit de vie de Mbuyi Tshibuabua

Le récit morose et révoltant de Mbuyi Tshibuabua retrace les péripéties sociétales de la ville de Kananga depuis 1990 à ce jour. Mbuyi Tshibuabua reflète le type des personnes de la ville confrontées à maintes difficultés pour leur subsistance. Ces personnes qui vivent par miracle, avec plus ou moins 1,5 dollar par jour pour un foyer d'au moins 10 membres.

La vente d'eau par bassin apparaît comme une activité marginale et rentable dans laquelle on trouve refuge lorsqu'on n'a pas d'autres choix à faire pour sa survie. C'est une trappe de la pauvreté qui n'engendre que la misère. On comprend pourquoi, pendant près de 30 ans, la femme qui nous livre ce récit n'a fait que patauger dans la pauvreté. Le mari étant dans le chômage, elle est devenue la cheffe de la famille. On doit attendre son retour du pour que les enfants retrouvent le sourire. Mais, elle est incapable de nourrir convenablement ses enfants, de les envoyer à l'école, de les habiller et de les faire soigner quand ils tombent malades. Dieu seul sait s'ils ont ne serait-ce une natte pour dormir. C'est pourquoi, dans la plupart des ménages pauvres, les moustiquaires distribuées gratuitement pour lutter contre la malaria ont été transformées en lit pour dormir.

Malgré la mutualisation des efforts et stratégies par les puiseuses et vendeuses d'eau par bassin, on se rend à l'évidence que, contrairement à l'économie informelle, l'économie populaire n'est pas une réponse à la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kananga. Celle-ci ne fait que prendre

38 Récit de MBUYI TSHIBUABUA, recueilli le 27/12/2021 à Kananga.

des dimensions incommensurables. Mbuyi Tshibuabua pense à changer de travail, mais elle est défavorisée par son manque d'instruction et sa sous qualification. Elle est bloquée et n'a aucune autre opportunité à saisir. Elle ne compte que sur la bonne foi et la générosité de certaines de ses patronnes qui lui viennent en aide de temps en temps en farine, habits usagers et suppléant aussi pour payer les soins médicaux et le minerval des enfants.

Enfin, le récit de Mbuyi Tshibuabua exprime et décrit le degré de paupérisation des ménages vivant dans les quartiers périphériques de Kananga. C'est un témoignage interpellateur qui fait prendre conscience de la gravité de cette situation et pousse à la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre par tous les acteurs impliqués dans la reconstruction de la société kanangaise pour combattre et réduire la pauvreté. Si les enfants ne mangent pas ou sont mal nourris dès la petite enfance, ils ne peuvent pas être intelligents non plus. Ce point de vue est largement défendu par Banerjee et Duflo dans leurs études. Ces auteurs expliquent que comme les pauvres n'ont pas les moyens de manger suffisamment, ils sont moins productifs, ce qui les maintient dans la pauvreté. Ils renchérissent en soulignant que c'est là que se referme le piège de pauvreté : les pauvres s'appauvrissent, tandis que les riches s'enrichissent, ce qui leur permet de manger mieux encore, et par conséquent de devenir plus forts et plus riches, l'écart entre les deux n'en finissant pas de s'agrandir³⁹.

Conclusion

Cette étude a porté sur le rôle de la femme dans l'économie populaire dans la ville de Kananga. Elle démontre que près de 80% des ménages vivent sous le seuil de la pauvreté et sont nourris par les femmes dans cette ville. Généralement, les femmes recourent aux menus métiers classés par de nombreux auteurs dans la catégorie de l'économie de la débrouille. Les pratiques de cette économie sont largement répandues dans quasiment toutes les villes de la RD Congo, sous l'appellation de « l'article 15 ».

En réalité, l'économie populaire est l'expression d'une crise de l'État qui a conduit inexorablement à la déliquescence de l'économie moderne, à la précarité et au chômage. Dans la ville de Kananga, l'économie populaire émerge timidement comme un système structurant de l'économie formelle depuis l'accession du pays à l'indépendance. Elle demeure de moins en moins perceptible jusqu'à la fin de la décennie 1980 ; période au cours de laquelle, elle est assimilée, à tort ou à raison, à l'économie informelle. Elle prend de l'ampleur au courant des années 1990, période durant laquelle on assista à des scènes des pillages détruisant la quasi-totalité du tissu économique

39 Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO, *op. cit.*, pp. 45-47.

de la ville de Kananga. Ces pillages furent à l'origine de la suppression de l'emploi. De plus, ils exacerbèrent le sous-emploi et le chômage. Ce qui donna lieu à l'envol de la féminisation de l'économie populaire.

En somme, les femmes sont les artisanes majeures de l'économie populaire dans la ville de Kananga. Cette réalité est relativement traduite par le phénomène des puiseuses et vendeuses de l'eau par bassin. Ces femmes de la périphérie de la ville fond preuve de résilience dans la mesure où elles tiennent des ménages de près de 8 personnes, en pratiquant l'économie populaire dominée par un métier, essentiellement à la limite de la survie.

Ainsi, il apparaît que l'économie populaire ne suffit pas pour endiguer la pauvreté dans les milieux défavorisés. Au contraire, elle la renforce et la perpétue. Pour ce faire, sa prise en compte dans les stratégies de lutte contre la pauvreté devra être à la fois relativisée et nuancée. On peut tout au moins admettre que l'économie populaire est un secteur transitoire et de refuge dans lequel les femmes extrêmement pauvres sont engluées, en même temps, elles résistent désespérément à la mendicité. Cette optique controversée prône la disparition de l'économie populaire à court terme si l'on doit espérer améliorer les conditions sociales de la population.

En revanche, l'amélioration de ces conditions a des exigences fondamentales qui requièrent la mise au point des méthodes classiques de bonne gouvernance. Ces dernières devront favoriser, non seulement, la création d'emplois suffisamment rémunérateurs, à travers le partenariat public-privé, mais aussi, la prise en compte de la valorisation de la femme dès l'éducation de base jusque dans les hautes sphères d'emplois et de prise de décision. Pour y parvenir, un travail de fond devra être fait, surtout dans les milieux ruraux, pour combattre la non prise en charge de la scolarité de la jeune fille, le mariage précoce et les violences dues au genre.

Cette étude s'est évertuée largement à mettre en relief le cas interpellateur des femmes vendeuses de l'eau par bassin. Cependant, il est évident que la ville de Kananga regorge de petits métiers, spécialisés et généralisés, exercés aussi bien par les hommes, les femmes que les enfants. Il importe d'y prêter attention et de mener des études économiques, socio-anthropologiques et historiques pointues pour repenser l'économie populaire, qui semble cacher la perpétuation de la féminisation de la pauvreté et les incidences d'une urbanisation ratée et de chaos. ■